

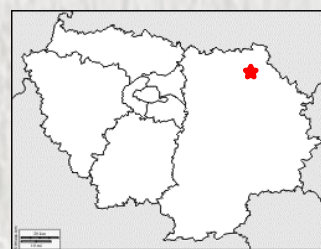
L'église de Saint Mesmes

Cette église vouée à Saint Maxime a donné son nom à la commune de Saint Mesmes. Elle date des XII^e, XIII^e et XVI^e siècles et est classée Monument Historique. Le toit de son clocher est recouvert d'ardoises en remplacement d'une pyramide de pierres détruite par la foudre en 1844.

Le Château de Nantouillet, un château de Seine-et-Marne construit au xvi^e siècle sur une ancienne forteresse par le cardinal et homme politique français, chancelier de France, Antoine Duprat. Il fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis 1862

L'étang de Gressy :

Situé dans le parc municipal dit "Parc Macquer", il était un étang naturel dans les années 60. Il est désormais alimenté par un bras de la Beuvronne et à sa sortie sud, il rejoint le Canal de l'Ourcq dont il assure une partie de l'alimentation. Il mesure un tout petit peu moins de 1 hectare et sa profondeur varie de 0,80 m à 1,70 m. Il a été curé en 1991, puis en 2003 mais compte tenu des rejets intempestifs de l'amont, des impacts de l'agriculture intensive, de l'imperméabilisation des sols avec l'aéroport de Roissy, de l'urbanisation récente au nord de Gressy ainsi que des grandes infrastructures routières, il sera nécessaire de procéder à un nouveau curage. Il gardera ainsi son cadre et la qualité de son eau où même des goujons arrivent à frétiller.



Voir carte IGN n° 2513 O Meaux - Vallée de l'Ourcq.

Départ : gare de Villeparisis
GPS : N48°57'11.7" E002°36'10.4
UTM : 31U 0470934 5422335

Accès à 21 km à l'est de Meaux, à 23 km à l'ouest de Paris par la N 3.

Informations pratiques :

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de déchets.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77) avec le concours de l'Office du Tourisme du Pays l'Ourcq.

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



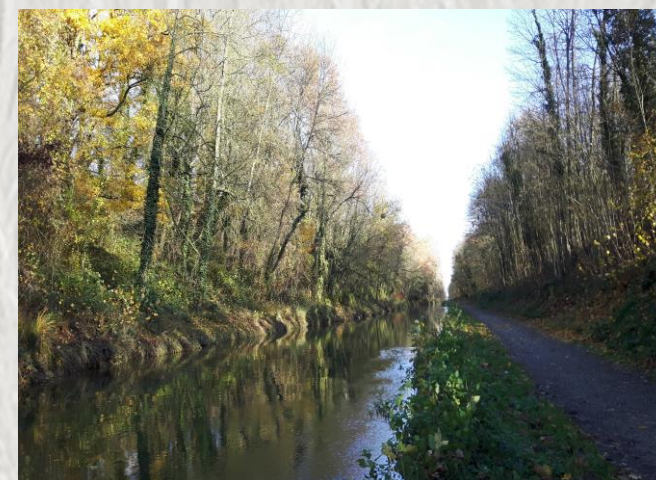
Mise à jour - Juin 2019 -

RANDONNER EN SEINE ET MARNE



De gare en gare :
Villeparisis / Saint Mard

"Au fil de la Beuvronne"



Canal de l'Ourcq - Photo RT®

Cette randonnée mènera le randonneur de la rive ombragée du canal de l'Ourcq jusqu'au site pittoresque du vallon de la Beuvronne, puis aux grands espaces du pays de la Goële. (175)



20 km



5 h 00



Jaune



Difficile

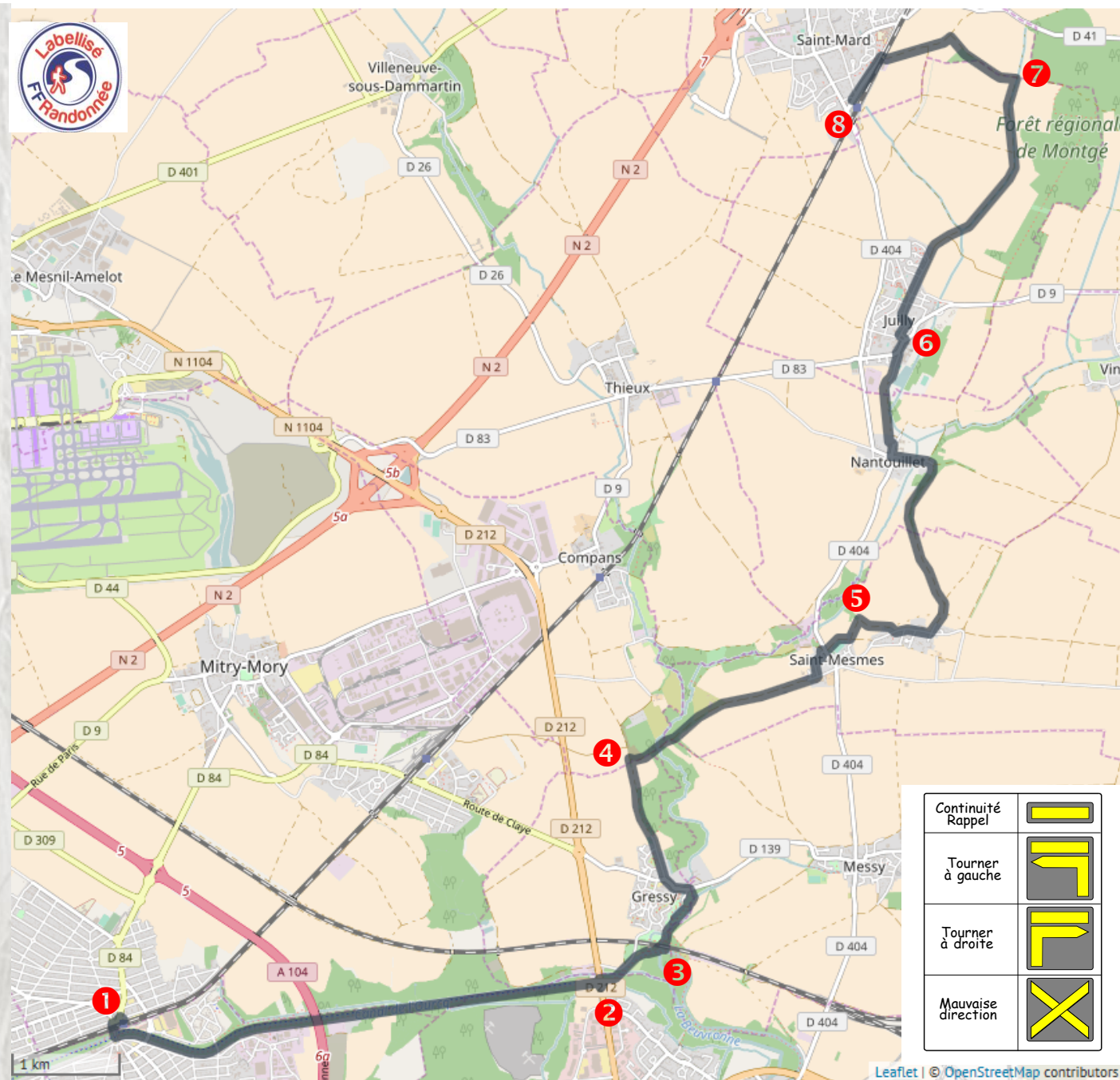
CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 - www.randonnee-77.com -

De Villeparisis à Saint Mard



- 1 De la gare de Villeparisis, prendre le passage piéton à gauche, puis le souterrain sous la voie ferrée. Emprunter le pont au-dessus du canal de l'Ourcq, descendre à gauche sur la rive du canal et la suivre sur 5 km en passant sous le pont de la N 104 pour atteindre le Pont de la Rosée.
- 2 Au pont de la Rosée, changer de rive par la passerelle protégée sur la D 212, partir à droite et longer le canal sur 650 m. Virer à gauche pour traverser la voie TGV par une passerelle.
- 3 Suivre le petit chemin, au Gué-Poivré, virer à droite et traverser le parc de Gressy en longeant la Beuvronne pour déboucher rue Saint-Denis. Aller à gauche, passer l'église, obliquer à droite et emprunter le chemin de Cybelle.
- 4 A l'angle de la station de compostage, partir à droite sur le chemin de terre, traverser la Beuvronne pour arriver à Saint-Mesmes. Descendre à gauche rue du Four, (voir l'église), couper la Grande-Rue (D 404) et prendre le chemin rural vers Vineuil. Descendre à gauche dans le premier chemin et après le pont, suivre à droite la rive du ru. Elle débouche dans la rue principale de Vineuil.
- 5 La suivre à gauche, obliquer à gauche rue des Martyrs et continuer vers la plaine. A la croisée des chemins, prendre à gauche. Au cimetière de Nantouillet, virer à gauche rue de Meaux, passer le pont de la Beuvronne, (voir les ruines du château) et tourner à droite place du Château. Longer les douves, descendre rue des Vignes et prendre la route à gauche pour atteindre Juilly.
- 6 A Juilly, de la place de l'Oratoire, aller en face rue Barre jusqu'à l'église. Tourner à gauche rue Allais, puis à droite rue Saint-Louis et poursuivre à gauche rue Pierre-Loyer (voir la Mairie). Emprunter la rue de la Louvière, s'engager sur le chemin de terre, passer sous les lignes HT et longer le ru sur 1 km 7.
- 7 A la croisée des chemins, monter à gauche, passer sous la ligne HT et obliquer à gauche. Franchir le pont SNCF pour rejoindre le parking de la gare SNCF de Saint-Mard à gauche. 8



Continuité Rappel	
Tourner à gauche	
Tourner à droite	
Mauvaise direction	

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".